Le handicapping évolue

La saison 2016 verra une évolution du système de handicapping pour un système plus flexible et plus adapté à la pratique du golf en France aujourd'hui. Explications.

Partager cette page sur les réseaux sociaux

La nouvelle méthode de handicapping annoncée répond aux objectifs suivants : créer un système plus flexible et tenir compte du fait que la plupart des joueurs sont des golfeurs dits « de loisir » jouant peu de compétitions au cours d'une année. Concrètement, elle se traduit par la mise en place d'un système assez directif pour les catégories 1 à 3 et beaucoup plus flexible pour les autres catégories d'**index supérieures à 18,4**. Les détails ci-dessous :

- Mise en place d'un nouvel algorithme pour le calcul de la ZTA (zone tampon ajustée) afin de limiter l'utilisation de celle-ci lorsque les conditions de jeu sont normales.
- Suppression des ajustements +3 et +4 résultant de l'application de la ZTA. Désormais les seuls ajustements liés à la ZTA sont -1, +1, +2 et « no counting ».
- Mise en place d'un nouvel algorithme pour la révision annuelle des index.
- Suppression de la remontée des index au-dessus de 18,4 en cas de contre-performance.
- Exclusion des joueurs d'index supérieur à 18,4 pour l'application de la ZTA. (lié au point précédent)
- Mise à disposition des clubs du système de révision des index à partir d'Extranet.

Précisions sur la révision annuelle des index

Ce système est appliqué aux joueurs ayant rendu au minimum 8 cartes. Il indique pour les joueurs concernés (moins de 5%) le nouvel index proposé qui doit ensuite être validé ou non par le club. Pour information, ce système <u>pourrait aussi</u> faire partie intégrante du nouveau système de handicapping mondial en 2020.

Catégorie 1 = 0 à 4,4 Catégorie 2 = 4,5 à 11,4 Catégorie 3 = 11,5 à 18,4 Catégorie 4 = 18,5 à 26,4 Catégorie 5 = 26,5 à 36 Catégorie 6 = 37 à 54